

Une reprise de l'école avec la moitié des copains

Le dispositif cantonal a été dévoilé: les élèves neuchâtelois des cycles 1 et 2 reprendront l'école le lundi 11 mai par demi-classe. Les élèves du cycle 3 devront poursuivre l'enseignement à distance jusqu'au 25 mai.

PAR VIRGINIE.GIROUD@ARCINFO.CH

«L'enseignement à distance représente inévitablement une forme d'injustice sociale et d'inégalité des chances. Nous nous réjouissons donc que les élèves puissent reprendre le chemin de l'école.» La conseillère d'Etat neuchâteloise Monika Maire-Hefti a présenté jeudi le dispositif mis en place au niveau cantonal pour la reprise de l'enseignement présentiel à l'école obligatoire, dès le 11 mai. «Comme dans tous les cantons romands, cette reprise se fera de manière progressive», a annoncé la cheffe du Département de l'éducation et de la famille.

DES DEMI-CLASSES DURANT DEUX SEMAINES

Les élèves des cycles 1 et 2, de la 1re à la 8e année, reprendront l'école le 11 mai, par demi-classe, en alternance le matin et l'après-midi. «Pendant qu'une moitié de la classe sera à l'école, l'autre moitié aura du travail à la maison», explique Monika Maire-Hefti. Cette mesure doit permettre aux enseignants de rétablir en douceur les liens sociaux avec leurs élèves, mais aussi d'apprendre à chaque enfant les gestes barrières et les mesures d'hygiène à respecter à l'école. Monika Maire-Hefti souligne qu'en instaurant une reprise progressive, les cantons romands ont été «à l'écoute des craintes des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves».



La règle des deux mètres devra être respectée entre les enseignants et leurs élèves.

MONIKA MAIRE-HEFTI
CONSEILLÈRE D'ÉTAT
CHARGÉE DE L'ÉDUCATION

LES ÉLÈVES DU CYCLE 3 ATTENDRONT LE 25 MAI

Les élèves du cycle 3, de la 9e à la 11e année, devront patienter avant de retrouver leurs camarades de classe. L'enseignement à distance se poursuivra pour eux jusqu'au 25 mai. Principales raisons: ces écoliers prennent davantage les transports publics pour se rendre dans leur collège. «Une reprise le 25 mai nous laisse du temps pour régler la question des transports et gérer des établissements scolaires plus grands», explique Anne-Christine Pellissier, présidente de la Conférence des directrices et directeurs communaux de l'instruction publique. Ce-



La conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti a présenté jeudi le dispositif cantonal de réouverture des écoles obligatoires dès le 11 mai. MURIEL ANTILLE

Dès le lundi 25 mai, tous les élèves de la scolarité obligatoire, de la 1re à la 11e année, reprendront l'enseignement présentiel selon l'horaire habituel. Anne-Christine Pellissier précise que «les cercles scolaires voient d'un bon œil» ce retour à la normale.

DISTANCIATION SOCIALE NON DEMANDÉE AUX ÉCOLIERS

Les mesures de distanciation sociale entre les élèves, difficilement applicables, ne seront pas rendues obligatoires dans les écoles. «Les enfants, en particulier les plus jeunes, doivent pouvoir se comporter et se déplacer en classe, sur le chemin de l'école et dans la cour de récréation aussi normalement que possible», indique un document du canton à l'attention des directions d'écoles. «En revanche, la règle des deux mètres de distance devra être respectée entre les adultes, mais aussi entre les enseignants et leurs élèves», précise Monika Maire-Hefti. Les écoles obligatoires devront suivre les directives de l'Office fédéral de la santé publique en matière de protection et d'hygiène. «Des gants, des vaporisateurs pour désinfecter les pupitres, du gel hydroalcoolique, des masques et même des visières seront remis aux enseignants», informe Jean-Claude Marguet, chef du Service cantonal de l'enseignement obligatoire. Il précise que le port du masque n'est pas recommandé au sein du personnel enseignant. Ce-

pendant, ce matériel de protection doit être mis à disposition pour certaines situations, «notamment les gestes de proximité avec les plus petits».

ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS VULNÉRABLES DISPENSÉS

«La protection des personnes vulnérables reste au centre de nos préoccupations», insiste la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti. C'est pourquoi les élèves à risque pourront, sur la base d'un certificat médical, poursuivre l'école à distance. Les enseignants vulnérables, dont la proportion est estimée à 10%, auront aussi la possibilité de rester à la maison. «Ce sera un défi de

taille de remplacer toutes ces personnes», annonce d'ores et déjà Monika Maire-Hefti. Si plusieurs malades du Covid-19 devaient être détectés dans un même collège, une décision de fermeture d'une classe pourrait être prise par la direction, après préavis du médecin cantonal.

PAS SEULEMENT LES BRANCHES PRINCIPALES

En principe, toutes les branches enseignées habituellement reprendront le 11 mai à l'école, et pas seulement les branches principales. «Il y aura peut-être des adaptations, par exemple des leçons de gymnastique ou de musique en plein air», indi-

que Anne-Christine Pellissier. Par contre, il est «vraisemblable» qu'une partie des leçons de piscine soient annulées, même si les bassins peuvent rouvrir le 8 juin. «Si, pour se rendre à la piscine, il faut prendre un moyen de transport, alors il faudra certainement y renoncer.»

PAS DE PARENTS DANS LE PÉRIMÈTRE SCOLAIRE

Afin de réguler le flux de personnes et de limiter la propagation du coronavirus, «les parents ne seront pas admis dans le périmètre scolaire». Anne-Christine Pellissier invite les enfants à se rendre à pied à l'école: «Les patrouilleurs scolaires et les

lignes de pédibus seront réintroduits dès le 11 mai.»

Qu'en est-il des élèves des cycles 1 et 2 qui vont à l'école en transports publics dans un village voisin? «Un concept clair sera communiqué la semaine prochaine à ce sujet», annonce la représentante des directions communales de l'instruction publique.

NI CAMPS NI SPECTACLES

Les activités présentant un haut risque de propagation du virus n'auront pas lieu à la fin de l'année scolaire. «Les camps, joutes sportives, fêtes scolaires, remises de titres ou spectacles ne pourront malheureusement pas être organisés», annonce Monika Maire-Hefti. En revanche, des petites courses d'école à l'échelle de la classe, impliquant des déplacements à pied sans emprunter les transports publics, seront possibles.

UN DÉFI POUR LE PARASCOLAIRE

La reprise de l'école par demi-classe aura des conséquences sur les structures d'accueil parascolaires, qui devront prendre en charge des élèves lorsqu'ils ne seront pas en cours. Christophe Calame, président de la Conférence des directrices et directeurs communaux des structures d'accueil extra-familial, craint que ces lieux ne puissent pas absorber toutes les demandes. «Nous faisons appel à la solidarité des parents. S'ils poursuivent le télétravail, alors nous leur demandons encore un effort en gardant leurs enfants chez eux lorsqu'ils ne sont pas à l'école.» Monika Maire-Hefti l'assure: «Seules les présences effectives des enfants durant cette période transitoire seront facturées. Et les enfants ne perdront pas leur place dans la structure d'accueil.»

Les demi-classes, une phase d'adaptation utile

«On a senti une énorme pression pour un retour à la normale dès le 11 mai. C'est une très bonne chose que les autorités aient tiré le frein à main.» Pierre-Alain Porret, président du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN) réagit à l'annonce du dispositif neuchâtelois choisi pour la réouverture des classes le 11 mai. Il souligne le grand travail mené par ses pairs romands entre l'annonce de réouverture des écoles du Conseil fédéral mercredi et celles, ce jeudi 30 avril, des différents cantons. «Durant ces deux semaines en demi-classe (ré: du 11 mai au 25), nous aurons une phase d'adaptation.» Pour cet enseignant du cycle 2 à Peseux, cette phase sera intéressante à plus d'un titre. «Les petits groupes, cela permettra à tout le monde de parler, de voir comment les élèves ont vécu cette période. Les échanges seront plus dynamiques.

Puis, dans un deuxième temps, de voir ce que les élèves auront accompli chez eux. C'est là qu'on verra quel aura été l'impact de ce confinement sur l'enseignement.» Pour l'heure, Pierre-Alain Porret a «plutôt un bon pressentiment» sur ce qu'auront pu faire ses élèves. «Nous avons vu une énorme bonne volonté des familles et que les enfants pouvaient apprendre certaines choses seuls, mais cela ne remplacera jamais la vie du groupe.»

Identifier les lacunes

Le retour plus tard des plus âgés (cycle 3, dès le 25 mai) est compréhensible, compte tenu du risque accru de brassage de population, ces élèves étudiant souvent dans les villages voisins. «Ces ados sont aussi plus facilement atteignables par les moyens informatiques. Le désavantage, c'est que ceux qui vivent dans

des familles défavorisées le soient encore davantage par cette reprise plus tardive», indique le président du syndicat. Suivant l'évolution de la situation, un soutien plus important pourrait être nécessaire pour ces élèves. Le fait de reprendre l'école avant les grandes vacances est «aussi intéressant», éducativement parlant. «Nous n'arriverons pas à combler les lacunes d'ici l'été, mais nous les identifierons pour préparer l'année scolaire à venir», estime l'enseignant. Finalement, la crise liée au Covid-19 aura également permis d'identifier que le «smartphone est l'outil prioritaire pour travailler à distance. Tout le monde en a et nous avons tous beaucoup utilisé WhatsApp ou YouTube. Cela pose la grande question des outils informatiques sécurisés. Ce sera notre cheval de bataille ces prochains temps.» MAH